



# CYCLO CLUB REMOIS

Adhérent FFCT n° 00 209

53, Allée Fléchambault 51100 REIMS

Permanence le samedi de 17H à 19H. Tél 09.67.76.53.15.

E.mail : [cycloclubremoiss@orange.fr](mailto:cycloclubremoiss@orange.fr) Site Internet :

[www.cycloclubremoiss.fr](http://www.cycloclubremoiss.fr)

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE POUR 2025

**NOM** : ..... **PRENOM** ..... **N° de Licence** .....

Pour les nouveaux licenciés date et lieu de naissance ..... à .....

Adresse :

Code postal

Ville

Telephone fixe

Mobile

Profession

E mail

### 1) **Reconnais avoir été informé (e) :**

- Qu'il n'est pas délivré de licence sans assurance incluant au minimum les garanties responsabilité civile, défense pénale et recours. La formule « Mini Braquet » a été créée à cet effet,
- De l'intérêt que peut présenter un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du cyclotourisme peut exposer,
- De la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires facultatives, corporelles et matérielles, proposées à tous les licenciés FFCT.
- Du contenu de la « notice d'information du licencié Axa saison 2024 ».

### 2) **Déclare choisir la formule de licence suivante :**

- Vélo ROUTE :
- Vélo GRAVEL :
- VAE                    oui                    non

### 3) **Souscris en toute connaissance le type d'assurance suivant : (cocher une des 3 formules)**

- La formule de base obligatoire dite « **Mini Braquet** » comprenant uniquement des garanties de responsabilité civile et de défense pénale et recours, sans assurance de personne ni assistance rapatriement.
- « **Petit Braquet** » : formule Mini Braquet + accident corporel + rapatriement
- « **Grand Braquet** » : formule Petit Braquet + dommages au vélo et équipements.

Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts et règlements de la Fédération française de cyclotourisme, les statuts du club et les informations de ce dossier d'adhésion

Fait le ..... à ..... Signature\*

- \* pour les mineurs, signature d'un des parents ou du tuteur légal.